



MRC

ROUSSILLON RS

Guide de BIENVENUE

- Découvrir • Collaborer • Travailler
 - S' informer • Participer
- Voici tout ce que vous devez savoir
sur votre nouveau lieu de travail

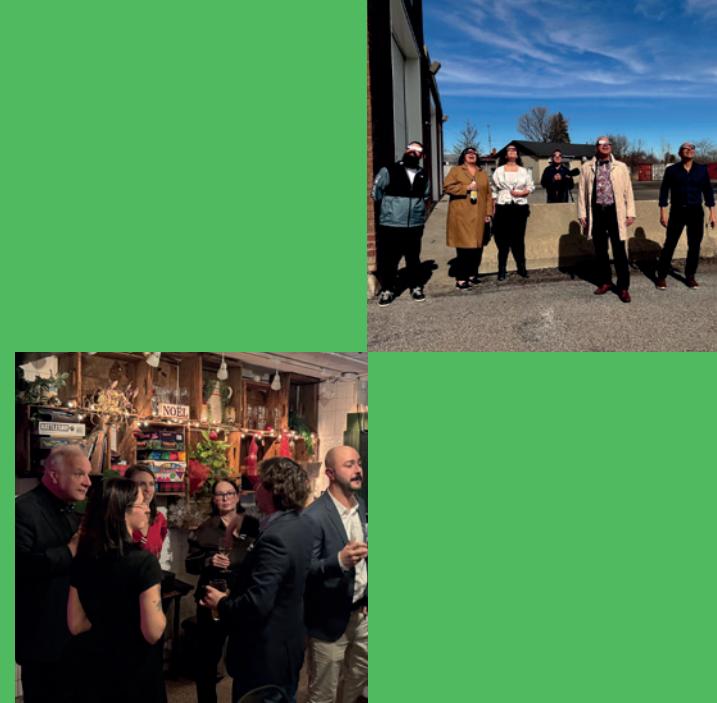


Table des matières

MOT DE BIENVENUE	4
DÉCOUVRIR	5
Les origines de Roussillon	5
Roussillon RS	5
Portrait du territoire	5
La MRC de Roussillon, une instance de gouvernance territoriale	6
Musée d'archéologie de Roussillon	7
Conseil des maires et mairesses 2025-2029	8
Séances du conseil	9
Comités du conseil	9
Dernier rapport d'activités	9
Plans d'action annuels	9
COLLABORER	10
Nos différents services	11
Organigramme	12
TRAVAILLER	13
Informations pratiques	13
Heures d'ouverture du centre administratif	13
Politique de télétravail	13
Assurances collectives	13
Régime enregistré d'épargne retraite	13
Contribution et progression salariale	14
Indexation annuelle	14
S'INFORMER	15
Intranet et nos ressources	15
Journal interne et nos politiques	16
PARTICIPER	17
Salles de rencontre	18

Mot de bienvenue

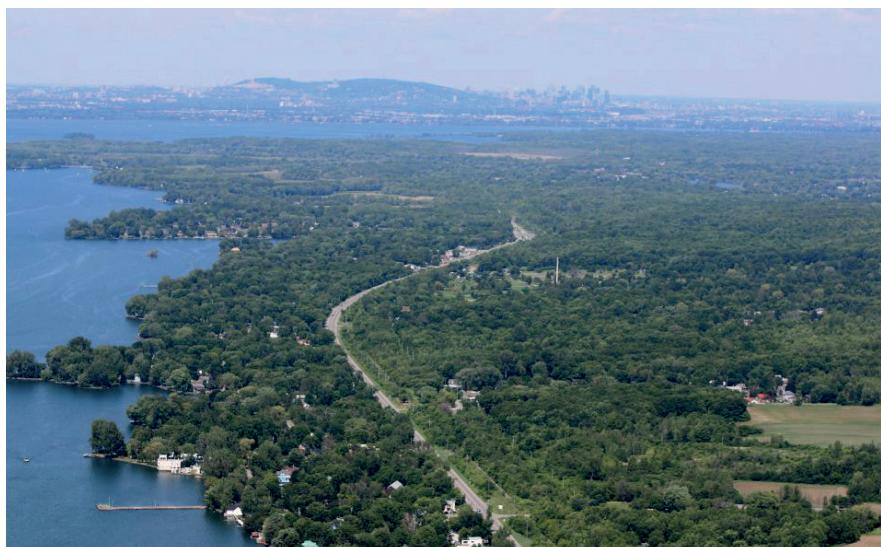
Bienvenue à la MRC de Roussillon!



Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et de vous présenter votre nouvel environnement de travail. Ce guide vous permettra de mieux comprendre notre territoire, nos valeurs organisationnelles et les avantages de travailler chez nous.

Ce guide ne présente que les faits saillants de l'organisation. Il est complémentaire au manuel des employés et des employées de la MRC.

Gilles Marcoux
Directeur général



“
Faire de
Roussillon un
territoire
synonyme
d'opportunités,
de modernité
et d'accueil.

Une région ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir

La MRC de Roussillon, c'est une région pleine de vie où la tranquillité rurale côtoie l'effervescence urbaine. Son emplacement est idéal, tant pour les entreprises que pour les jeunes familles à la recherche d'un environnement de qualité.

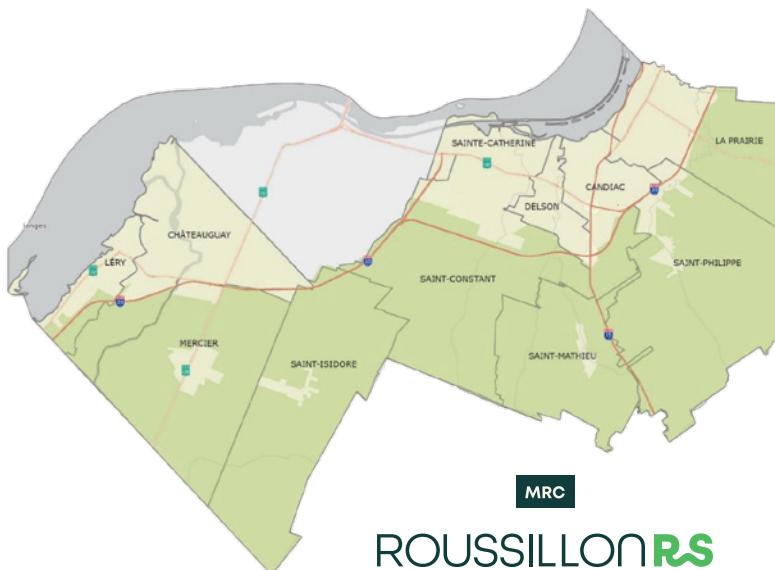
> Découvrir

Les origines de Roussillon

Le nom de Roussillon vient du régiment français Royal Roussillon, originaire de la région du Languedoc-Roussillon, qui a établi son quartier d'hiver dans la région en 1760, pendant de la guerre de la Conquête.

Ce passage a laissé une empreinte historique précieuse.

Certaines municipalités de Roussillon ont plus de 350 ans d'histoire ! Elles abritent des joyaux patrimoniaux, comme l'un des 18 derniers moulins à vent du Québec à l'île Saint-Bernard et l'un des 13 sites patrimoniaux déclarés, dans le Vieux-La Prairie.



Roussillon RS

Une marque territoriale, c'est plus qu'un logo, des couleurs ou des visuels accrocheurs. C'est une image qui cristallise notre ADN, notre personnalité régionale.

S'identifier à Roussillon, c'est nourrir notre fierté et notre sentiment d'appartenance en encourageant la solidarité, la cohésion sociale et le bien-être collectif. Cela valorise notre patrimoine culturel et historique, renforce les traditions locales et les valeurs communes et rend la région plus attractive en stimulant le développement économique.

Portrait du territoire

11 municipalités :

La MRC regroupe Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.



73% de superficie agricole

Un territoire riche et fertile de 441,5km².



La plus grande cour en ville

Roussillon fait le pont entre la métropole et la nature.



Une population jeune et dynamique

La MRC est la plus populeuse du Québec avec 192 000 personnes dont l'âge moyen est de 39 ans.



Une qualité de vie assurée

Un environnement accessible qui comprend des services variés et des espaces verts.



De nombreux trésors patrimoniaux

La région a été forgée par une histoire de plus de 5000 ans.

La MRC de Roussillon, une instance de gouvernance territoriale

Les MRC ont été mises sur pied en 1979 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour s'occuper principalement de l'aménagement du territoire. Au fil de temps, d'autres responsabilités et compétences ont été déléguées à chaque MRC de ses municipalités constituantes.

Chaque mois, le Conseil de la MRC se réunit afin d'assurer la saine gestion de l'organisme et de définir les orientations régionales.

Nos responsabilités

- Aménagement et planification de son territoire
- Développement économique régional
- Développement social du territoire
- Gestion des cours d'eau
- Gestion des matières résiduelles
- Livraison de certains programmes de rénovations domiciliaires
- Promotion du patrimoine, de la culture et du tourisme
- Réalisation de certaines tâches administratives pour le compte des municipalités membres
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie



1 VISION

La MRC est une organisation performante et reconnue pour la qualité de ses services et pour sa capacité à mobiliser ses acteurs locaux autour de projets structurants au bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

Planification stratégique

La MRC a adopté sa toute première planification stratégique en 2020. Elle sert de phare pour remplir sa mission, celle de participer activement au développement de ses 11 municipalités constituantes en offrant des services et une expertise dans le domaine du développement durable et régional.

3 VALEURS

Respect

Audace

Transparence

Musée d'archéologie de Roussillon

En 2013, la MRC de Roussillon a inauguré le Musée d'archéologie de Roussillon, le musée régional voué à la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine archéologique des 11 municipalités du territoire.

Une réserve archéologique exceptionnelle

Riche d'une longue histoire, le Roussillon possède de très belles collections archéologiques qui comptent déjà plus de 250 000 artefacts datant de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. On y retrouve même certains des plus beaux spécimens de la province.

Longtemps conservées à la Réserve archéologique du Québec ainsi qu'à l'Université Laval, les collections archéologiques de Roussillon ont pu être rapatriées dans leur région d'origine grâce à la création du musée. Elles sont maintenant bien préservées à même la réserve archéologique du musée où l'archéologue veille à leur conservation.

Ce centre de conservation offre également un accès aux chercheurs ainsi qu'aux étudiants de cycles supérieurs afin de leur permettre de poursuivre leurs recherches. De plus, une zone de consultation et un centre de documentation sont également mis à leur disposition.

Un musée pour tous

Le Musée d'archéologie de Roussillon se fait un devoir d'offrir une programmation diversifiée qui saura plaire tant aux petits qu'aux plus grands. L'équipe dynamique et passionnée a mis en place différents ateliers permettant de mieux intégrer les notions présentées dans les visites, notamment à travers des simulations de fouilles et la fabrication de différents outils et objets préhistoriques de tradition autochtone. Des activités thématiques sont également offertes selon les saisons afin d'agrémenter la visite.

L'exposition permanente Carrefour Archéo dévoile une section d'objets emblématiques issus des collections du musée, lesquels témoignent de manière chronologique du riche passé du territoire de Roussillon, habité depuis des millénaires.



Lors de leur visite, les visiteurs ont également accès à une exposition temporaire, dont les thématiques varient d'une année à l'autre. Le musée a également débuté en 2020 la production d'expositions temporaires conçues pour l'itinérance dans d'autres institutions muséales au Québec. Une première exposition a pris la route en 2022 et s'est rendue en Gaspésie.

La promotion du patrimoine roussillonnais

Fidèle à sa mission de mise en valeur et de diffusion des collections archéologiques, l'équipe du musée offre aussi des services-conseils en gestion du patrimoine archéologique auprès des villes et organismes de la région. De plus, le musée participe à divers projets, en partenariat avec d'autres organismes des secteurs municipaux, académiques, privés et communautaires, en recherche, en documentation et en promotion du patrimoine archéologique roussillonnais.

Les activités complémentaires

Le musée offre aussi des activités complémentaires comme des fêtes d'enfants, des visites pour les camps de jour et les groupes scolaires ainsi que le Club des apprentis archéologues. Ces activités permettent notamment d'attirer de nouveaux publics et de faire connaître davantage l'ArchéoMusée auprès des Roussillonnais et des Roussillonnaises.

L'équipe a grandement développé son offre d'activités à l'extérieur du musée. En plus de permettre au musée de déployer son action éducative sur l'ensemble du territoire, ces activités favorisent le développement de partenariats avec les organismes culturels de la région. Il s'agit également d'une excellente façon de faire connaître l'offre du musée auprès de la population. C'est notamment le cas avec son exposition *Chaque objet a son histoire – Lire le passé grâce à l'archéologie* qui fait la tournée des bibliothèques de la région.

Conseil de la MRC de Roussillon 2025 – 2029

La MRC est gouvernée par un conseil formé des 11 maires et mairesses des municipalités qui la composent. La personne à la préfecture est élue par les membres du Conseil des maires. Le mandat du préfet ou de la préfète est de quatre ans. Son rôle consiste à agir en tant de chef ou cheffe du Conseil en présidant les séances.



Lise Michaud
Mairesse de Mercier
Préfète



Christian Ouellette
Maire de Delson
Préfet suppléant



Éric Allard
Maire de Châteauguay



Sylvain Bouchard
Maire de Sainte-Catherine



Jean-Claude Boyer
Maire de Saint-Constant



Jean-Luc Dulude
Maire de Saint-Mathieu



Normand Dyotte
Maire de Candiac



Frédéric Galantai
Maire de La Prairie



Walter Letham
Maire de Léry



Christian Marin
Maire de Saint-Philippe



Sylvain Payant
Maire de Saint-Isidore

Séances du conseil

Il existe deux types de séances :

- **Les séances plénières**

Ce sont des rencontres à huis clos des membres du conseil où ils peuvent discuter et prendre des décisions sur les différents dossiers de la MRC.

- **Les séances publiques**

Les séances publiques ont lieu le dernier mercredi du mois, à l'exception des mois de juillet et décembre. Ces séances sont régies par des règles de procédure et incluent généralement une période de questions où le public peut s'exprimer.

Comités du conseil

- Comité de sécurité publique
- Comité d'aménagement du territoire
- Comité gestion de cours d'eau
- Comité de mobilité durable
- Comité de développement économique
- Comité de gestion des matières résiduelles
- Comité culturel, patrimoine et musée

Dernier rapport d'activités

Nous produisons chaque année un rapport d'activités. Vous pouvez retrouver les dernières années sur notre site dans la section Publications et règlements.



> Collaborer

Nos différents services

Direction générale, greffe et trésorerie

La direction générale assure la saine gestion de l'organisation, en cohérence avec les valeurs de l'organisation et conformément aux orientations établies par le conseil des maires et mairesses de Roussillon.

Elle joue un rôle-conseil auprès du préfet ou de la préfète et du conseil régional, favorise la concertation et coordonne les actions de l'organisation. Elle s'assure que l'équipe de la MRC a les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation de sa mission et à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Services administratifs et financiers

L'équipe du Service administration et finances veille à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de la MRC.

Elle est aussi responsable des tâches relatives au Service du greffe et aux aspects légaux de l'administration, comme la préparation des documents du conseil, l'accès à l'information, les appels d'offres et les divers règlements de l'organisation.

Elle gère les finances, prépare le budget annuel et effectue les différentes redditions de compte. Elle assure également la saine gestion des fonds d'investissement qui lui sont confiés.

Service des projets et des programmes

Ce service est responsable des grands projets, particulièrement ceux qui impliquent plusieurs services. Il coordonne les différentes actions et assure le suivi des budgets et des échéanciers.

Il est également expert en recherche de financement et reste à l'affût des nouveaux programmes gouvernementaux.

Il travaille de concert avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes en appui à la planification stratégique et dirige aussi le service des technologies de l'information.

Service des communications et des relations gouvernementales

L'équipe joue un rôle-conseil en matière de communications et de relations gouvernementales auprès du conseil des maires et mairesses, de la direction générale et des services de la MRC. Elle réalise et coordonne l'ensemble des activités de communication de la MRC en analysant les besoins et en établissant des stratégies de communication intégrées, incluant le marketing, le design graphique et les nouveaux médias.

Le Service des communications participe à l'organisation des événements, gère les relations publiques et assure la diffusion de l'information auprès des différents publics. Le service veille au rayonnement de Roussillon et de ses différents projets en étant le gardien de l'image de marque de la MRC.

Il est également responsable des communications du Musée d'archéologie de Roussillon et veille au rayonnement de l'organisation, de son image de marque et de ses différents projets ou initiatives.

La direction veille à mettre en œuvre la démarche de rapprochement de la MRC avec la communauté mohawk de Kahnawake.

Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Le Service de l'aménagement du territoire planifie le développement régional et favorise la mise en valeur du territoire dans une optique de développement durable. Il veille à la révision du schéma d'aménagement et de développement pour répondre aux besoins évolutifs des municipalités en assurant sa conformité avec les exigences métropolitaines et nationales.

Le service est responsable de la gestion des cours d'eau, des milieux humides et hydriques, participe à l'élaboration de plans régionaux et veille à la protection de l'environnement.

Finalement, l'équipe accompagne les services municipaux du territoire dans la réalisation de leurs projets de développement en leur offrant une expertise en géomatique.

Service de développement économique

Du développement agricole et agroalimentaire au développement social et communautaire, en passant par le développement économique régional et le soutien aux entreprises, la MRC de Roussillon joue un rôle de premier plan dans l'essor du territoire.

Par son expertise, son leadership et ses connaissances de l'écosystème entrepreneurial, l'équipe de développement économique constitue un guichet unique offrant une variété de services : démarrage, mentorat, financement, croissance, commerce international, formation, réseautage, maillage, soutien à l'innovation et à la transformation numérique, etc.

Service du développement culturel et patrimonial

Le Service du développement culturel et patrimonial veille au soutien, à la reconnaissance et à la valorisation du milieu culturel et patrimonial de Roussillon. Il analyse les enjeux dans ces domaines et développe des projets structurants et innovants qui assurent une visibilité à la culture régionale.

Le service veille au rayonnement des autrices et auteurs locaux par l'organisation du Salon du livre de Roussillon et offre des programmes de subvention pour la relève et la professionnalisation des artistes et organismes culturels.

La direction du service gère aussi l'ArchéoMusée Roussillon RS, le musée régional situé au cœur du Vieux-La Prairie. Sa mission est de mettre en valeur les collections archéologiques de la région par le biais d'expositions et de programmes éducatifs.

Il veille aussi à la gestion des collections et effectue des projets de recherche tout en participant activement à l'avancement et à la diffusion des connaissances.

Service de la gestion des matières résiduelles et du développement durable

Le Service de gestion des matières résiduelles a pour principale responsabilité la planification et la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles en collaboration avec les 11 municipalités de son territoire. Il s'occupe de la collecte, du transport et du traitement des matières résiduelles.

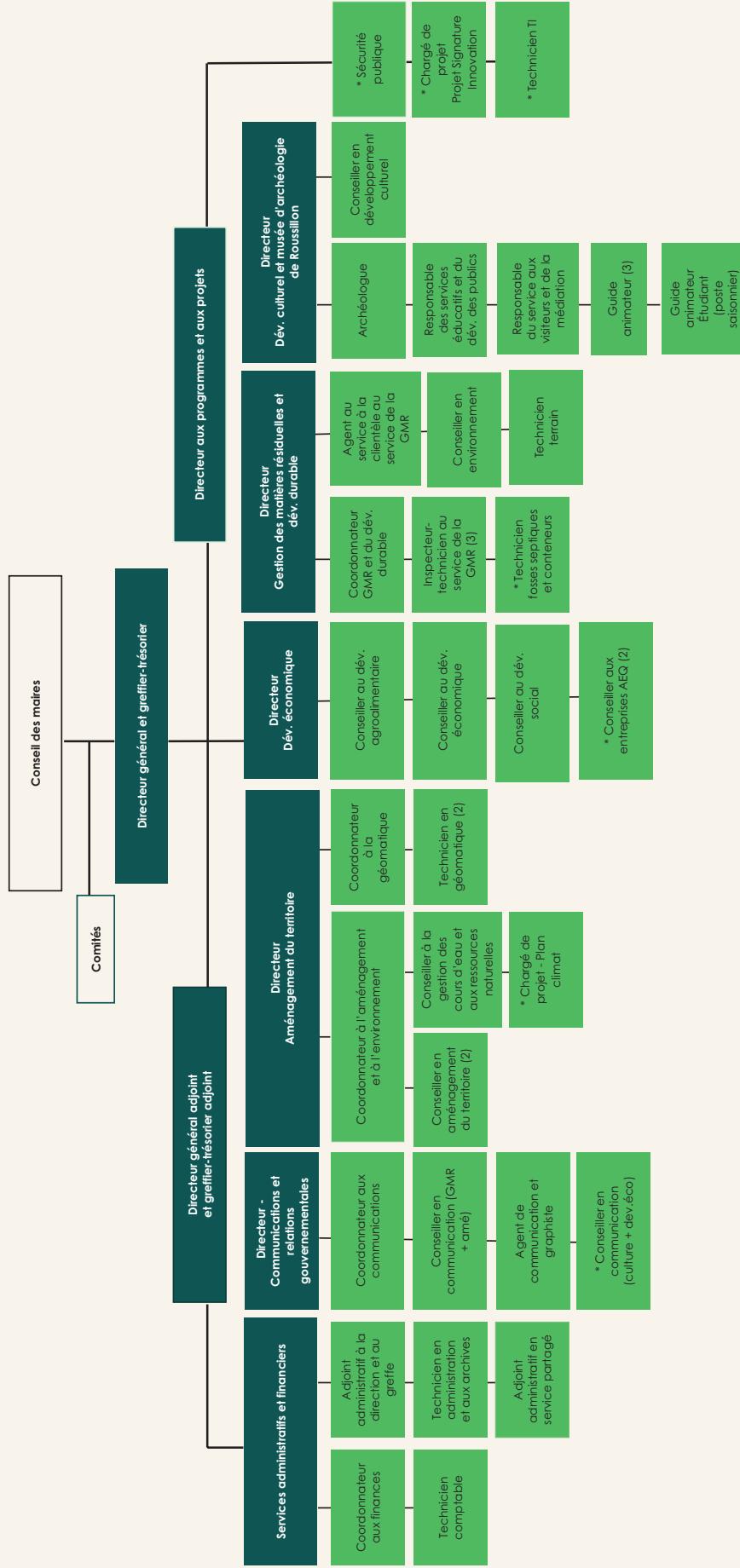
Il assure aussi la mise en place de différents programmes de subvention à l'achat de produits écoresponsables et organise des activités de sensibilisation touchant la consommation responsable et la réduction des déchets à la source. Il accompagne les organisations, les institutions et les entreprises dans l'implantation des différentes collectes et gère les requêtes citoyennes.

Depuis 2023, le service est également responsable des vidanges des installations septiques et du traitement des boues.

Organigramme 2025

MRC

ROUSSILLON RÉS



Des avantages de taille!

Faire partie de l'équipe de la MRC de Roussillon, c'est :

Informations pratiques



Heures d'ouverture du centre administratif

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 8 h 30 à 12 h



Horaire de travail du personnel de bureau

- La semaine normale de travail à la MRC est de 35 heures réparties en 5 jours ouvrables consécutifs.
- Vous pouvez peut-être bénéficier de l'horaire flexible, vérifiez avec votre gestionnaire les conditions et votre admissibilité.
- À noter que le personnel terrain, comme les inspecteurs, et celui du musée disposent de conditions particulières qui ne sont pas mentionnées ici.



Politique de télétravail

- Le télétravail est possible jusqu'à 3 jours par semaine, selon le poste que vous occupez et sur approbation de votre gestionnaire.
- Chaque service doit assurer une permanence au bureau lors des jours ouvrables.
- 100 \$ par année pour permettre à l'employé admissible de faire l'acquisition de divers équipements ou de tout autre matériel nécessaire pour améliorer son poste de travail.

› Bénéficier d'un environnement de travail stimulant

Suivez des formations pour vous mettre à jour et développer de nouvelles compétences. Toutes les formations doivent être soumises au gestionnaire pour approbation.

RABAIS NAUTILUS PLUS

Grâce à notre entente, profitez d'une réduction de plus de 250 \$ sur un abonnement annuel.

BORNES ÉLECTRIQUES

Parce que le développement durable nous tient à cœur, vous avez accès gratuitement à des bornes de recharge pour véhicule électrique dans le stationnement de la MRC.

› Profiter d'une conciliation travail-vie personnelle

HORAIRE FLEXIBLE

Selon le poste occupé et en accord avec votre gestionnaire, vous pouvez ajuster votre horaire de travail.

CONGÉS AVANTAGEUX

Congés mobiles

Une banque de 61 heures est mise à disposition de l'employé. Les heures non utilisées sont monnayables à la fin de l'année.

Jours fériés chômés et payés

1^{er} janvier, lundi de Pâques, journée nationale des patriotes, fête nationale du Québec, fête du Canada, fête du Travail, Action de grâces, 25 décembre.

Autres congés rémunérés

Vendredi saint, du 24 décembre au 2 janvier inclusivement et journée d'anniversaire de naissance.

› Accéder à une gamme d'avantages sociaux

ASSURANCES COLLECTIVES

Assurance-vie de base, assurance décès ou mutilation suite à un accident, assurance salaire pour invalidité de courte et de longue durée, assurance dentaire, assurance maladie et paramédicaux.

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE

Sur présentation d'une preuve de contribution de l'employé ou de l'employée à RÉER, l'employeur double cette contribution jusqu'à un maximum de 8 % du salaire brut annuel.

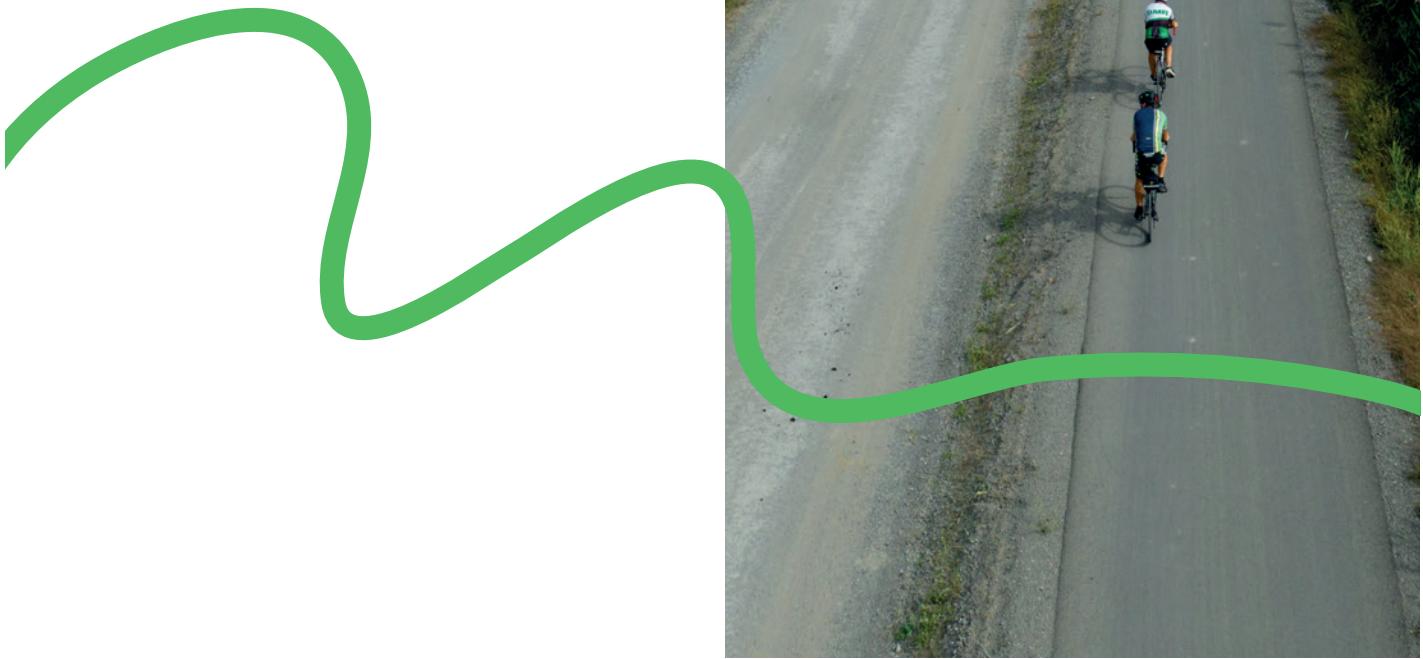
Contribution et progression salariale

L'appréciation annuelle de la contribution du personnel constitue un moment privilégié pour l'employé, puisqu'elle permet de prendre du recul afin de regarder son évolution au cours de l'année, de reconnaître et d'apprécier sa contribution à l'organisation, ainsi que de planifier son développement pour le futur.

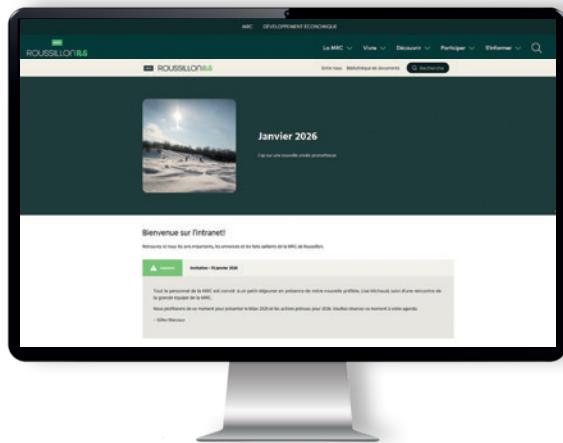
Une contribution qui répond aux attentes permet de progresser d'un échelon dans la grille salariale, soit l'équivalent de 3,3 %, et ce, jusqu'à l'atteinte du dernier échelon.

Indexation annuelle

Le salaire est indexé au 1^{er} janvier chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation enregistré le 31 août de l'année qui précède, jusqu'à concurrence de 5 %.



> S'informer



roussillon-entre-nous.ca



Intranet



Retrouvez une foule d'information au même endroit en vous connectant à votre intranet :

- des messages importants;
- un babillard d'information;
- les journaux internes;
- un calendrier des activités et des fêtes de vos collègues;
- les bons coups des équipes;
- une bibliothèque de modèles, de politiques et de procédures internes;
- et bien plus encore...

Connexion sécurisée (à venir en cours d'année)

Au cours de l'année 2026, une connexion sécurisée sera ajoutée sur l'intranet. Pour vous connecter, vous n'aurez qu'à entrer les mêmes codes d'accès que sur votre ordinateur. L'intranet utilise le système sécurisé de votre compte Microsoft.

Ressources

Découvrez ici les liens vers nos différents sites internet, nos médias sociaux, les dossiers partagés à connaître et bien plus encore!

Suivez-nous et partagez!



facebook.com/MRCdeRoussillon
facebook.com/archeouroussillon



instagram.com/mrcderoussillon
instagram.com/archeouroussillon



linkedin.com/company/mrcderoussillon
linkedin.com/company/archeomusee-roussillon



youtube.com/@mrcderoussillonQC
youtube.com/@archeouroussillon





Entre nous, journal interne

Tous les mois, vous recevrez votre journal interne Entre nous. Il comprend des informations variées et souvent importantes.

Vous avez des recettes succulentes ?
Des adresses spéciales à nous faire découvrir dans Roussillon ?
Un exploit à partager avec les collègues ?
Envoyez vos contenus à communications@roussillon.ca.



Politiques

Comme membre de l'équipe de la MRC, vous devez connaître et respecter les différentes politiques de l'organisation.

- **Politique linguistique** : assure le respect de la Charte de la langue française, la qualité de la langue et sa rédaction inclusive et accessible
- **Politique d'utilisation des médias sociaux** : établit les devoirs de chacun en matière d'utilisation des médias sociaux
- **Politique de communication** : établit les rôles et les responsabilités de chacun en matière de politique de communication interne et externe
- **Politique de reconnaissance** : établit les activités de reconnaissance internes
- **Politique d'utilisation des outils TI** : régit les devoirs de chacun en matière d'utilisation des outils TI
- **Politique d'appréciation de la contribution du personnel** : établit des objectifs à atteindre pour progresser dans l'organisation
- **Code d'éthique et de déontologie** : établit les règles éthiques et déontologiques à respecter
- **Politique sur le télétravail** : régit les règles de présence au bureau
- **Politique d'horaire flexible** : régit les règles relatives à l'horaire de travail
- **Politique de prévention portant sur le harcèlement psychologique et sexuel** : affirme l'engagement de la MRC à prévenir et faire cesser toute situation de harcèlement

> Participer

Propreté des lieux et sécurité

La propreté des lieux de travail et de repas est l'affaire de tous et toutes, notamment pour assurer la prévention des accidents. En plus de la sécurité, la propreté et l'ordre des locaux, des bureaux et des véhicules de la MRC projettent une image de qualité et de professionnalisme de notre organisation.

Une cuisine, incluant de petits électroménagers et de la vaisselle, est mise à votre disposition pour profiter d'un moment de pause-repas avec vos collègues. Il est essentiel que chacun et chacune garde le tout propre après l'utilisation pour permettre à l'ensemble du personnel de bénéficier d'un moment agréable. N'oubliez pas de mettre votre vaisselle au lave-vaisselle, de rincer l'évier et de ramener vos restes de repas à la maison!

Papeterie et fournitures

Des fournitures de papeterie sont disponibles pour vos besoins dans le cadre de votre travail uniquement. Pour toute demande particulière, adressez-vous à l'adjointe administrative aux services partagés qui est en charge de la commande de papeterie.

Respect du travail des collègues

Tout le monde doit participer à créer un environnement agréable et propice au travail. Pour ce faire, nous vous invitons à :

- Ne pas déranger un ou une collègue de travail indûment ou sans raison valable;
- Respecter les compétences de ses collègues et y faire appel, au besoin;
- Éviter toute conversation de corridor ou rumeur pouvant affecter le travail de ses collègues;
- Agir avec retenue et avec respect pour ses voisins : téléphones main libre, appels conférence, musique, conversations, éclats de voix, rires et autres bruits peuvent gêner la concentration;
- Laisser les salles et l'équipement en bon état après usage;
- Préserver la confidentialité des informations en accompagnant en tout temps les visiteurs et visiteuses à travers le bureau.



Comité social

Que ce soit pour préparer le prochain party de Noël ou pour organiser un dîner cabane à sucre en équipe, comptez sur eux pour vous rappeler tout le dynamisme et le plaisir qui règnent à la MRC.

Salles de rencontre et bureaux partagés

Plusieurs salles de rencontre sont disponibles pour l'organisation de vos réunion et une aire de bureaux partagés est aussi accessible. Suivez les procédures de réservation :

SALLE 1 ET SALLE À MANGER (2^e ÉTAGE)

1. Ouvrez le calendrier partagé « Calendrier - Réception MRC ».
2. Indiquer l'objet de la rencontre ainsi que vos initiales.
3. Sélectionnez la salle dans les catégories (couleurs). Assurez-vous de la disponibilité de la salle.
4. Indiquez le nombre de personnes et les besoins logistiques (projecteur, café, eau, etc.).
5. N'oubliez pas de ramasser et de nettoyer votre salle à la fin de votre rencontre.



SALLE DU CONSEIL, SALLE CENTRE ET SALLE CAUCUS (rez-de-chaussée)

Attention, ces salles sont aussi partagées avec d'autres organisations.

1. Connectez-vous en ligne à outlook.com.
Compte : reservations@mrcroussillon.qc.ca
Mot de passe : MRc260!!
2. Indiquer l'objet de la rencontre ainsi que vos initiales.
3. Sélectionnez la salle dans les catégories (couleurs). Assurez-vous de la disponibilité de la salle.
4. Indiquez le nombre de personnes et les besoins logistiques (projecteur, café, eau, etc.).
5. N'oubliez pas de ramasser et de nettoyer votre salle à la fin de votre rencontre.





MRC

ROUSSILLON RS

Réalisé par le Service des communications
de la MRC de Roussillon - janvier 2026



PCF



Imprimé sur du papier Rolland Enviro. Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et Garant des forêts intactesMC